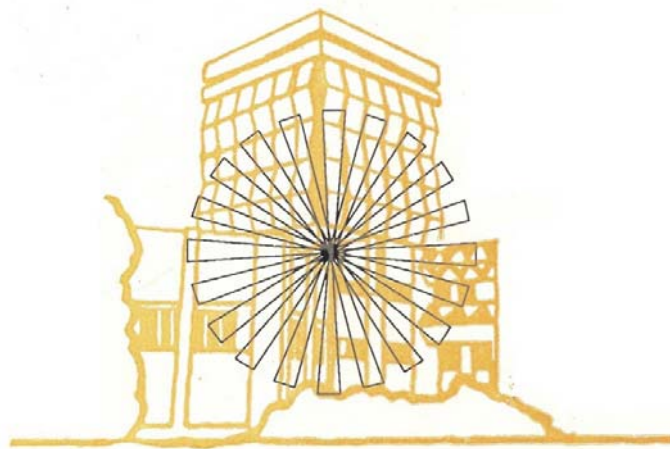


**GROUPE D'ÉTUDES LINGUISTIQUES
ET LITTÉRAIRES
G. E. L. L.**

**UNIVERSITÉ GASTON BERGER
DE SAINT-LOUIS, SÉNÉGAL**



LANGUES ET LITTÉRATURES

**REVUE DU GROUPE D'ÉTUDES
LINGUISTIQUES ET LITTÉRAIRES**

**N°10
Janvier 2006**

**UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS
B. P. 234, SAINT-LOUIS, SENEGAL**

In memoriam pour feux Hilairé BOUKA et El Hadj Mansour NLANG

LANGUES ET LITTÉRATURES

Revue du Groupe d'Etudes Linguistiques et Littéraires (G.E.L.L.)

B.P. 234 Saint-Louis (Sénégal) – Tél. (221) 961 22 87 – Fax 961 18 84

Courrier électronique : groupegell@yahoo.fr

Compte Chèque Postal n°09553-A Saint-Louis, Sénégal

Directeur de publication : M. Maweja MBAYA, Professeur

COMITE SCIENTIFIQUE

Mwamba	CABAKULU (Sénégal)		
Hazel	CARTER (USA)	Clément	MBOW (USA)
Mosé	CHIMOUN (Sénégal)	Maweja	MBAYA (Sénégal)
Samba	DIENG (Sénégal)	G. Ossito	MIDIOHOUAN (Bénin)
Florence Dol	PHYNE (Ghana)	M. Musanji	NGALASSO (France)
Clémentine	FAIK-NZUJI (Belgique)	Pius Ngandu	NKASHAMA (USA)
Richard	HAYWARD (Angleterre)	Ntita	NYEMBUE (RDC)
Robert	JOUANNY (France)	Albert	OUEDRAOGO (Burkina)
Dieudonné	KADIMA-NZUJI (Congo)	Sékou	SAGNA (Sénégal)
Mamadou	KANDJI (Sénégal)	Oumar	SANKHARE (Sénégal)
Lilyan	KESTELOOT (Sénégal)	Ndiawar	SARR (Sénégal)

COMITE DE RÉDACTION

Rédacteur en Chef	Mwamba	CABAKULU
Administrateur	Mamadou	CAMARA
Secrétaire de rédaction	Boubacar	CAMARA
Trésorier	Banda	FALL
Relations Extérieures	Abdoulaye	BARRY

© LEL, Université Gaston Berger de Saint-Louis, 2006
ISSN 0850-5543

SOMMAIRE

EDITORIAL	3
Analyse de contenu simplifiée d'un article de presse sur la guerre en Côte D'Ivoire	5
Léa Marie Laurence N'GORAN-POAME	
Quand on refuse on dit non ou les impostures du citoyen Kourouma	23
Djédjé Hilaire BOHUI	
Approche interprétative de quelques unités lexicales en français véhiculaire ivoirien	41
Kouame BEDE	
Morphologie de la réduplication adjectivale en baoulé-n'zikpli	59
Yao Emmanuel KOUAME	
Contre-attaque insoupçonnée : la guerre des méthodes en didactique de français	77
Odette BEMMO	
La douleur et la souffrance mises en récit	91
Boubacar CAMARA	
Poétique d'une anthropologie de l'image du noir dans l'œuvre littéraire de Blaise Cendrars	103
Djah Célestin DADIE	
From Womanhood to Motherhood: A Re-Evaluated Image of the African Woman	129
Mamadou BA	
De l'espace local à l'espace global dans la géopoétique de Léopold Sédar Senghor	145
Mansour NIANG	
Violence textuelle et sexuelle dans l'œuvre de Calixthe Beyala	161
Cécile DOLISANE-EBOSSÉ	
George Eliot and Angele Rawiri: Two Kinswomen of Literature or Literature of Two Kinswomen?	175
Daniel René AKENDENGUE	
Koyaga dans <i>En Attendant le vote des bêtes sauvages</i> de A. Kourouma : trois représentations en une	187
Affoué Virginie KOUASSI	
Especulación en la Otra Mujer: la Inés de Don Juan Tenorio	199
Sophie S. TANHOSSOU-AKIBODE	
Dialogue herméneutique, entente langagière et interculturalité	221
Moctar GAYE	

ÉDITORIAL

La revue *Langues et Littératures* qui a été bâtie avec beaucoup de difficultés liées à l'environnement économique pas du tout favorable en Afrique en général et au Sénégal en particulier, fait son petit bonhomme de chemin. Comme un roseau, elle plie sans rompre : elle a été frappée de plein fouet par le décès prématuré au mois d'août 2005 de son Secrétaire de Rédaction Dr. Hilaire Bouka. Ce numéro dix qui lui est dédié ne pourrait même pas récompenser l'énorme travail qu'il a toujours abattu pour que la revue paraisse à temps. Cloué au lit par la maladie, son absence sur le terrain s'est fait ressentir par le neuvième numéro qui a accusé un retard de parution de sept mois. A ce triste événement, s'ajoute la mort de notre jeune collègue Dr. Mansour Niang, survenue sur la route Dakar/Saint-Louis au mois de décembre 2005. Son article intitulé « *De l'espace local à l'espace global dans la géopoétique de Léopold Sédar Senghor* » que vous trouvez dans ce numéro est à titre posthume. Que la terre de nos ancêtres leur soit légère!

Ce dixième numéro consacre à *Langues et Littératures* une certaine maturité. Comme toujours, il s'y dégage le caractère diversifié des thèmes et des langues (français, anglais, espagnol) qui reflète sa bonne réputation sur le plan national et international. Les études linguistiques sont illustrées par Bede Kouamé et Yao Emmanuel Kouamé qui font des incursions dans la société ivoirienne en procédant à des analyses des langues véhiculaires que sont le français ivoirien et le baoulé-n'zikpli, l'une des langues nationales de la Côte d'Ivoire. Ils sont suivis dans ces études par leurs compatriotes Djédji Hilaire Bohui et Affané Virginie Kouassi qui fondent leurs recherches sur la fiction de Ahmadou Kourouma. Si Bohui expose la position de Kourouma sur la crise socio-politique de la Côte d'Ivoire, Kouassi s'interroge sur sa création romanesque. Ce questionnement sur la société ivoirienne qui est en train de vivre une crise aiguë de croissance sociale, s'accroît avec les réflexions de N'goran-Poame sur la restitution de la guerre civile par la presse. Cette situation tragique de la Côte d'Ivoire est théorisée en d'autres termes par Boubacar Camara qui pose le problème de la *douleur* et de la *souffrance* dans le récit. Mais Célestin Dadié apporte une note d'espoir lorsqu'il constate dans son étude que « *l'écriture sur les civilisations nègres [est] un acte de création littéraire, un acte de foi et un centre d'intérêt capital.* » Ceci est d'autant plus vrai que l'histoire humaine est faite des hauts des bas.

La littérature produite par les femmes occupe une place non négligeable: Akendengue, dans une étude contrastive, met en relief

la création romanesque de la britannique George Eliot et la gabonaise Angèle Rawiri qui, apparemment, n'ont rien de commun. Mais il réussit par une technique bien connue chez Gérard Genette à trouver des similitudes dans la structure, le temps et les personnages. Quant à Mamadou Bâ, dans une étude de quatre romans de la célèbre romancière nigériane Buchi Emecheta, il procède une certaine réévaluation de l'image de la femme africaine à travers la maternité. Mais ce point de vue africain est contredit par la position de Tanhossou-Akibode dans son étude de la société hispanique du XIXe siècle où la femme est considérée comme un « simple objet de désir et d'échange social : le mariage. » Ce qui semble être une position européenne sur le destin de la femme est reprise avec force dans la présentation de l'œuvre de Calixthe Béyala par Cécile Dolisane-Ebossé : la violence textuelle et sexuelle font un démontage systématique de la société phallocratique dans laquelle se trouvent confinées les femmes des sociétés dites modernes.

La question méthodologique de transmission des connaissances dans la langue française est illustrée par Bemmo qui s'appuie sur le cas du Cameroun où le structuralisme a, sans ménagement, supplanté la grammaire narrative. Sans pour autant prôner le retour systématique de la grammaire « traditionnelle », Bemmo milite pour une certaine cohabitation Cette question est d'actualité d'autant plus qu'en France, au niveau de l'enseignement primaire, pour ne citer que ce cas, la méthode syllabique longtemps décriée serait en train d'être réhabilitée. Ce problème de transmission de l'outil du dialogue qu'est la langue est traité du point de vue philosophique par Gaye. Il invite à une promotion de l'interculturalité qui serait favorisée par une mise au service de tous d'un langage approprié. Enfin, Mansour Niang nous laisse son deuxième article (le premier dans la *Revue camerounaise des sciences humaines appliquées* étant sous presses) dans lequel il porte une réflexion profonde sur le poète et homme d'Etat que fut Senghor.

A tous nos fidèles lecteurs et chercheurs, la revue *Langues et Littératures* vous souhaite une bonne et heureuse année de recherche 2006.

Pr. Mosé CHIMOUN
Directeur du Centre de Recherche
Groupe d'Études Linguistiques et Littéraires (G.E.L.L)

*Langues & Littératures, Université Gaston Berger
de Saint-Louis, Sénégal, n° 10, janvier 2006*

**QUAND ON REFUSE ON DIT NON OU
LES IMPOSTURES DU CITOYEN KOUROUMA**

Djédjé Hilaire BOHUI *

Résumé

Le rôle de militant des causes sociales et d'agent d'éveil des consciences est sans doute le principal que l'histoire, en Afrique, a imposé à l'homme de lettres en général, et au romancier en particulier. Toutefois, ce combat pour le progrès social et la fraternité universelle fondé sur les grands principes moraux n'exclut pas une orientation du militantisme vers des objectifs à l'échelle de la nation et plus singulièrement au bénéfice d'une communauté particulière au sein de cette nation. Quand on refuse on dit non, le dernier roman publié à titre posthume de A. Kourouma en est une preuve. A bien des égards en effet, l'œuvre est une prise de position du citoyen Kourouma sur la crise socio-politique que vit la Côte d'Ivoire. Notre analyse vise à montrer que le citoyen écrivain se sert de la prétention d'authenticité de toute affirmation en discours pour désinformer au profit d'intérêts partisans.

Mots clés : Continuité esthétique ; désinformation ; assertion ; imposture ; victimisation ; amalgame ; falsification.

Abstract

Acting an advocate of social causes and a conscience-awakening agent is undoubtedly the main role African history allotted to writers in general, and novelists in particular. However, this fight for social progress and universal brotherhood based on key moral principles does not preclude an orientation of activism towards nation-wide objectives, and more specifically, in favor of a specific community within the nation. *Quand on refuse on dit non*, the last novel by A. Kourouma, released posthumously, testifies this stance. In effect, in many regards the aforementioned novel is an

* Université de Cocody-Abidjan, 22 BP 220, Abidjan 22
hilairbohui@yahoo.fr

Djédjé Hilaire BOHUI

assertion of Kourouma's stance as a citizen on the social and political crisis Côte d'Ivoire is faced with. My paper aims at showing that the writer as a citizen, through the perlocutory status of assertions in discourses levels accusations using impostures and disinformation for the sake of promoting partisan interests.

Key Words : Aesthetic continuity ; disinformation ; assertion ; imposture ; victimization ; confusion ; forgery.

Introduction

L'une des caractéristiques de la production romanesque africaine, c'est assurément sa fonction sociale, c'est-à-dire l'engagement. Cette option s'est affirmée et consolidée surtout durant l'époque glorieuse de la Négritude, porte étendard littéraire des luttes d'émancipation et de réhabilitation de la stature noire. Comme bien des auteurs africains de sa génération, A. Kourouma assume sa part de ce rôle prométhéen dans l'éveil des consciences africaines à travers ses œuvres. La finalité idéologique d'un tel engagement est la transformation méliorative de la société actuelle pour l'avènement d'un monde nouveau. Cependant, dans une société en crise où la cristallisation des opinions contradictoires confine au dogmatisme, bien souvent l'aptitude à l'objectivité de l'homme pour identifier les véritables causes des maux dont il souffre, et proposer ainsi les solutions idoines peut apparaître comme un défi impossible à relever. C'est en particulier le cas lorsqu'une juxtaposition du statut de l'écrivain avec celui du citoyen militant pour des intérêts partisans aboutit à une situation d'écartèlement où, même l'arbitrage de l'éthique est rendue difficile par l'antagonisme exacerbé d'attentes apparemment inconciliables. Comment en effet, pour le citoyen écrivain, assurer un juste équilibre entre son rôle prométhéen supposant une intégrité intellectuelle au service de l'intérêt général d'une part, et préserver des intérêts sectaires dont la légitimité et la défense emportent son adhésion d'autre part ? C'est l'exemple d'une telle dualité qu'offre Kourouma dans sa dernière œuvre. En effet, ce qui fait la spécificité de *Quand on refuse on dit non* dans l'ensemble de la production romanesque de l'auteur, c'est sans aucun doute l'articulation de la fiction romanesque sur l'actualité socio-politique de la Côte d'Ivoire des trois dernières années. Mais bien plus encore, c'est le parti pris à peine romancé du citoyen qui en constitue l'enjeu. Notre thèse est que *Quand on refuse on dit non* apparaît comme un manifeste politique

Les impostures du citoyen Kourouma ...

d'un homme au service de la défense d'une communauté particulière, la sienne. Il en résulte l'hypertrophie d'une présentation à la fois travestie et réductrice des faits. La motivation discursive en est simple ; il s'agit d'accréditer la thèse du musulman originaire du Nord, victime expiatoire d'une politique ivoiritaire d'Etat en se servant de sa grande notoriété d'écrivain. La finalité pragmatique de ce qui se veut une critique au vitriol contre une discrimination ethnique est en définitive une contre discrimination sectaire discriminante, notamment en raison du travestissement outrancier des faits. Par là même, l'œuvre de Kourouma en tant que témoignage orienté sur la crise ivoirienne participe aussi de l'ensemble de la politique d'atteinte à l'image de la Côte d'Ivoire, par la tentative de *dé-légitimation* des autorités ivoiriennes. Pour mieux en donner la preuve objective, évacuons d'abord la question de la continuité esthétique de l'auteur (I) en en donnant, à titre indicatif, quelques caractéristiques principales. Nous traiterons ensuite de l'imposture à travers la désinformation (II) et sa finalité telle que décrite infra.

I – De la continuité esthétique dans *Quand on refuse on dit non*

Pris dans son acception stylistique, l'esthétique d'un auteur intéresse l'ensemble du travail de recherche formelle sur le dispositif énonciatif, sur la langue de communication telle qu'elle devient constitutive de son individualité intrinsèque en terme de maniement singulier de la langue. A ce titre, en négligeant à dessein les spécificités propres à chaque roman, il apparaît nettement qu'à travers son œuvre entière, Kourouma s'est forgé une esthétique dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- l'omniprésence des interférences linguistiques ;
- une certaine propension à l'hyperbole (lexicale ou contextuelle) ;
- la promotion de néologismes de toutes sortes et d'un métalangage ;
- la présence obsédante des proverbes et un humour caustique ;
- l'abondance des comparaisons inattendues et des métaphores ;
- l'institution d'un contage subsumant le principe d'une illusion allocutoire ;
- le brutalisme (notamment dans les deux derniers romans)

Djédjé Hilaire BOHUI

Le brutalisme est un mode d'expression qui ignore l'euphémisme et la pudibonderie langagière. Communiquer par brutalisme, c'est selon Patrice Bollon que cite Pierre Merle « / ... / appeler un chat un chat, un Juif un Juif, un Arabe un Arabe, un homosexuel un pédé » (1993 : 34). Dans l'extrait ci-après de *Quand on refuse on dit non* (p 15) Birahima célèbre à la fois le principe dialogique extra-diégétique (illusion d'échange verbal en face-à-face avec un interlocuteur hors du texte) et le brutalisme :

*Je me présente à ceux qui ne m'ont pas rencontré dans Allah
n'est pas obligé. Je suis orphelin de père et de mère. Je suis
malpoli comme la barbiche d'un bouc. J'emploie des gros mots
comme gnamaokodé (putain de ma mère), faforo (cul de mon
père), walahé (au nom d'Allah).*

Au titre des interférences linguistiques, le dernier roman de Kourouma en propose quelques perles dont le fameux ***courber la prière*** (p14, 18, etc) et ***faire pied la route*** (s'en aller/ poursuivre son chemin/ cheminer) : « *Les Burkinabés qui faisaient pied la route avec nous étaient restés pensifs et silencieux...* » (p 67) ; et plus loin, « *Nous avons commencé pied la route et Fanta a repris son histoire de la Côte d'Ivoire* » (p 111). De la structure verbale au syntagme nominal de même famille, il n'y a qu'un pas vite franchi grâce à la récursivité, phénomène grammatico-linguistique consistant à reproduire des exemples "dérivés" à partir d'un modèle générique (par exemple chanter / chant ; cheminer / chemin, etc). On aboutit ainsi à un néologisme (***pied la route***) : « *Et vint l'heure de quitter le campement, de poursuivre notre chemin vers le Nord. Notre pied la route.* » (p 54), et « *Nous avons poursuivi notre pied la route en silence pendant près de trois heures* » (p79).

Les proverbes, l'hyperbole et les comparaisons affleurent également. Ainsi, en ce qui concerne les proverbes, « *Quand on est sur le manguié, avant de laisser tomber des fruits pour ceux qui sont au sol, on mange bien d'abord, on se gave* » (p 99) est l'équivalent fort imagé de l'adage selon lequel la charité bien ordonnée commence par soi-même. Quant à l'hyperbole, l'extrait suivant en est un véritable modèle.

Les rebelles viennent de mettre en déroute les forces loyalistes à Monoko Zohi. Dans leur retraite de poltrons vaincus, ils se sont livrés à leur activité favorite selon Birahima : faire des charniers en exterminant les Dioulas, leur cible de prédilection. La peste que dégage cet autre charnier a apparemment vidé le reste de la Côte d'Ivoire non seulement de toutes les mouches friandes de charogne, mais aussi des papillons. Qu'on en juge plutôt : « Les volées de

Les impostures du citoyen Kourouma ...

grosses mouches faisaient un vacarme de concorde supersonique. Les volées de papillons noirs constituaient un nuage infranchissable au-dessus de la forêt » (p78).

Terminons cette brève évocation des principales caractéristiques de l'esthétique de Kourouma par deux exemples de comparaison. L'horreur du charnier de Monoko Zohi a rendu complètement aphones les compagnons d'infortune de Birahima : « Après le charnier de Monoko Zohi, nos compagnons burkinabés et Fanta ont perdu leurs langues. Ils étaient muets comme l'étranger surpris avec la femme de l'hôte » (p 78) ; puis « Fofana, le transporteur de Daloa, ne savait même pas signer de son nom. Il était aussi con que la queue d'un âne » (p 139).

Cette évocation des traits caractéristiques du style de Kourouma montre bien, quoique rapide à dessein, que l'écrivain a réussi à se construire une esthétique propre qui lui vaut cette réputation internationale. Dès lors, le citoyen Kourouma a le droit de mettre la réputation de l'écrivain Kourouma au service de causes bonnes à sa conscience. C'est le cas des Dioulas musulmans originaires du Nord dans la crise ivoirienne, une crise jugée à relent religieux et surtout ethnique, ce qui lui vaut la qualification de *guerre tribale*. Cette qualification elle-même, résultat d'une série de « certitudes » pré-construites dans l'argumentaire des pré-supposés de la crise, est le lieu ultime d'une vaste imposture dont il nous faut à présent analyser quelques-uns des "ressorts" discursifs. Il s'agit entre autres du caractère inter-religieux et tribal supposé de la crise (II -1) ; des amalgames surprenants (II -2) ; du scrutin présidentiel d'Octobre 2000 et de l'élection L. Gbagbo (II - 3).

Toutefois, avant l'analyse proprement dite, il est utile de faire observer que le parti pris de Kourouma est d'abord d'ordre langagier, ce dont le titre de l'œuvre témoigne. En effet, la proposition **Quand on refuse on dit non** n'a pas qu'une simple valeur constatative ou informationnelle ; elle vaut pratiquement maxime de vie. A ce titre, sa valeur didactique et philosophique est que la sincérité et le franc parler du brutalisme sont parfois préférables au louvoiement et à l'euphémisme hypocrites. L'écrivain ayant ainsi fait le choix de *dire les choses* (les faits objet d'analyse ici) sans état d'âme, nul ne nous fera procès de tenir pour détail insignifiant la distanciation Auteur / Narrateur constitutif du fait créatif littéraire, en particulier romanesque. Cet avertissement fait, la description et l'analyse des impostures dont la désinformation est la principale modalité peuvent à présent commencer.

II – De la désinformation

La désinformation est tout à la fois un concept, une intention et un acte en prise directe avec la communication. L'efficacité de sa pratique en terme de fin poursuivie s'apprécie toujours en rapport avec l'auditoire, c'est-à-dire l'ensemble de ceux que l'on prétend objectivement informer, mais que l'on abuse sciemment, presque toujours à leur insu. Selon Le Petit Robert (1991 : 516) en effet, désinformer c'est « informer de manière à cacher certains faits ou à les falsifier », la désinformation désignant, elle, une « utilisation des techniques de l'information, notamment de masse, pour induire en erreur, cacher ou travestir les faits ». C'est à cette pratique de manipulation de la réalité que se livre Kourouma dans le récit de la crise ivoirienne d'une manière générale, et en particulier dans la description des causes du conflit armé en Côte d'Ivoire. Parce qu'une description est une modalité discursive qui présume sa propre authenticité du fait de l'assertion dont elle est informée, elle demeure par là même une voie possible de désinformation. En pragmatique conversationnelle, l'assertion est donc *marquée* au niveau énonciatif dans la mesure où son statut perlocutoire vise à produire un certain effet dans l'interaction, c'est-à-dire sur l'auditoire. Selon Kerbrat-Orecchioni (2001 :59), le but ultime de cette modalité discursive à structuration triadique est de tenter d'emporter le soutien de l'interlocuteur, puisque *l'assertion consiste (à)*:

1. *faire savoir au destinataire que l'on estime vrai l'état de choses correspondant au contenu propositionnel,*
2. *en prétendant faire partager cette opinion par le destinataire (et à modifier du même coup son « bagage cognitif »),*
3. *et si la situation de communication le permet, de manière à obtenir de ce destinataire une prise de position explicite, et de préférence positive, sur le contenu asserté.*

L'assertion ou l'affirmation n'est donc pas innocente en discours, surtout lorsqu'elle porte sur des faits historiquement avérés comme la crise ivoirienne. Qualifier celle-ci de conflit inter-religieux et tribal comme le fait Birahima dans *Quand on refuse on dit non* n'est pas non plus gratuit. Il nous faut maintenant mettre au jour l'intentionnalité et le parti pris dont le récit est informé.

II –1 Du caractère inter-religieux et tribal de la crise

L'option de la laïcité et du syncrétisme religieux de la Côte d'Ivoire est une option constitutionnelle. En son article 30 en effet, la constitution ivoirienne stipule :

Les impostures du citoyen Kourouma ...

La République de Côte d'Ivoire est une et indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure à tous l'égalité devant la loi, sans distinction d'origine, de race, d'ethnie, de sexe et de religion. Elle respecte toutes les croyances.

Les religions coexistent donc pacifiquement en Côte d'Ivoire dans le libre exercice de leurs activités. S'il n'en fallait qu'une preuve, la non inscription dans la mémoire collective ivoirienne d'un quelconque conflit inter-confessionnel malgré le clientélisme pour un positionnement stratégique des autorités de chaque confession auprès de l'Exécutif constituerait assurément cette preuve. Cependant, cette vérité n'a pas empêché un acteur politique de premier plan, adepte de la « politique du brûlis » qui promettait en Juillet 2000 de « rendre le pays ingouvernable » ou de le « mélanger », de déclarer sans sourciller que sa candidature au scrutin présidentiel d'Octobre 2000 a été rejetée au motif qu'il est « musulman et ressortissant du Nord ». C'est une telle conviction que Kourouma reprend à son compte en écrivant, à propos de Houphouët, de sa fin de règne et du destin ultérieur de la Côte d'Ivoire : « *Il est malade mais pas fou jusqu'à laisser la Côte d'Ivoire chrétienne aux mains d'un Dioula musulman et un inconnu du Nord* » (p 103).

Or l'Arrêt N°E-01 du 6 octobre 2000 de la Cour Suprême, la juridiction des juridictions de la République de Côte d'Ivoire, statuant sans appel sur l'éligibilité ou non des candidats est sans équivoque : « */... / le candidat Alassane Ouattara ne réunit pas toutes les exigences légales pour être candidat à l'élection présidentielle 2000, de nombreuses pièces produites par l'intéressé étant entachées d'irrégularités* ». C'est pourtant l'appartenance religieuse et géographique, facteur fédérateur de tous les instincts grégaires qui sera le fonds de commerce politique des victimes d'une double « collusion »: celle du Bété et de l'armée loyaliste d'abord, celle du clergé (et au-delà des fidèles chrétiens) et de l'Exécutif ensuite. L'élaboration d'un système d'équation identitaire ethno-religieux et politique est assez révélatrice ici du parti pris du citoyen Kourouma à travers Birahima, le héros de l'œuvre.

Birahima annonce en effet que ses hôtes(Sita, la femme de son cousin et toute la maisonnée) « *étaient RDR dioulas(musulmans nordistes) et opposants* » (p12). Une telle affirmation tend à faire croire que le paysage politico-religieux ivoirien est sociologiquement cloisonné : à telle composante sociologique correspondrait à titre exclusif tel parti politique et telle confession religieuse. Plus prosaïquement, cela signifie que seuls les Ivoiriens d'ethnie dioula forcément musulmans sont les militants du Rassemblement des

Djédjé Hilaire BOHUI

Républicains (RDR). Il s'agit là assurément d'une grossière falsification factuelle. En effet, tous les militants RDR ne sont pas forcément dioulas et ressortissants du Nord. Bien que le RDR ait effectivement pour fief la partie septentrionale de la Côte d'Ivoire, on en trouve des sympathisants et même des militants au Sud, à l'Ouest, au Centre. De même, les Dioulas ne sont pas tous des fidèles de l'islam ; beaucoup parmi eux, quoique minoritaires, sont des catholiques pratiquants. Par ailleurs, c'est une forfaiture sans nom que d'établir l'équation Dioula = RDR, car les formations politiques ivoiriennes, notamment le PDCI et le FPI comptent de nombreux militants dioulas par conviction. Feindre de l'ignorer, c'est tenter de falsifier l'histoire par omission volontaire. Pourtant, c'est un tel travestissement qui informe bien d'autres « certitudes » avancées par Birahima.

Ainsi les escadrons de la mort, ces « *tueurs (toujours l'entourage du président, et surtout le groupe ethnique)* » ont-ils pour cibles favorites les Dioulas, les militants du RDR et les chefs religieux musulmans :

Ils tuèrent tellement d'imams (les imams sont les chefs religieux dioulas) que lorsque Koudouss, le président du Conseil national islamique de Côte d'Ivoire, tomba malade, Gbagbo se crut obligé de payer dare-dare l'évacuation sanitaire du patient sur un important hôpital de Paris (p 132).

Cette "victimisation" d'une frange d'Ivoiriens du fait de leur appartenance ethnique, politique et religieuse n'est pas nouvelle. Elle est promue depuis ces trois dernières années par la haute direction du Rassemblement des Républicains de Dramane Ouattara et informe les accusations d'exclusion et de xénophobie portées à l'encontre des autorités ivoiriennes. Ainsi, Henriette Dagri Diabaté, Secrétaire générale de ce parti, actuelle Garde des sceaux, ministre de la justice dans le gouvernement de réconciliation nationale déclarait-elle dans *Le Figaro* du 6 février 2003 : « Les escadrons de la mort agissent en toute impunité et s'en prennent principalement aux membres du RDR et leurs familles ». Que de mauvaise foi ! A-t-on vraiment besoin d'être un spécialiste en stratégie terroriste ou un expert criminologue pour savoir qu'une situation de conflit armé où l'insécurité est généralisée, constitue de fait un terreau fertile où prospèrent les groupes *crimonogènes* qui essaient partout désolation et mort ? En situation de guerre, la mort est assurément la denrée la mieux partagée. Au sujet de ces *marchands de mort* dont nul ne peut douter de l'existence, et surtout du désir du Chef de l'Etat ivoirien de voir triompher la vérité sur leur origine, le président Gbagbo

Les impostures du citoyen Kourouma ...

répondant à Ayad Christophe sur le site de *Libération* (du jeudi 9 janvier 2003) déclarait :

L'Etat ne peut tout contrôler. Aujourd'hui, le treillis n'est plus un signe distinctif : on peut en acheter partout. Ce n'est pas parce qu'on voit des gens dans cette tenue qu'il s'agit de soldats, de policiers ou de gendarmes. Un exemple : un de nos colonels, qui circulait en civil s'est arrêté à un barrage tenu par des hommes en treillis. Il a sorti sa carte d'officier, et il a été mitraillé. Sur tout ça, il faut des enquêtes de l'ONU, mais aussi de défenseurs des droits de l'homme.

Kourouma pouvait-il ignorer cette disposition du président à connaître et à faire connaître la vérité par les moyens institutionnels connus en la matière ? Sans doute la réponse à cette interrogation doit-elle être positive pour justifier les accusations de collusion passive pour assassinat du clergé ivoirien avec les autorités de l'Etat.

En effet, c'est aux mêmes escadrons qu'est imputée la disparition du général Gueï avec la complicité tacite d'un allié de taille : l'autorité suprême du clergé ivoirien elle-même, accusée d'avoir « vendu la mèche » à RFI à propos de la présence du général à l'évêché d'où les fameux escadrons sont venus l'exfiltrer pour lui donner la mort. Pourtant, ces tueurs avaient fait le serment sur leur foi de chrétiens, au vicaire, leur hôte du jour en l'absence du cardinal en compagnie du « *président Gbagbo dans son voyage à Rome* », que « *Gueï aurait la vie sauve* » (p 131). La dénonciation de ce vrai-faux parjure au terme d'une accusation de complicité de meurtre du clergé répond à une double finalité : récuser la laïcité de l'Etat par l'affirmation de l'existence d'une collusion à son sommet entre les plus hautes autorités ecclésiastiques et l'Exécutif au détriment des musulmans, d'une part, et discréditer la sincérité du serment catholique à travers le parjure, d'autre part. Tout porte même à croire que cette islamophobie est une tradition républicaine initiée par Houphouët Boigny lui-même. Selon Birahima en effet, Houphouët « se battit pour sauver sa basilique de Yamoussoukro. » Et pour cause ! « Elle avait une mission importante. Elle devait arrêter l'expansion de l'islam, bloquer son avancée vers le Sud chrétien de la Côte d'Ivoire » (p 97).

Dans *Quand on refuse on dit non*, la défense des intérêts du Dioula musulman originaire du Nord oblitère souvent la raison, et donc la présentation des faits les plus récents et les plus connus de tous. L'écrivain se livre en effet à des amalgames surprenants.

Djédjé Hilaire BOHUI

II – 2 Les amalgames surprenants

L'irruption du concept d'ivoirité dans le lexique politique en Côte d'Ivoire est le fait d'un parti politique, le PDCI et ses intellectuels dont des universitaires. Parmi eux, Jean Noël Loukou, professeur d'histoire, alors directeur de cabinet du président Bédié ; Niamkey Koffi, professeur de philosophie qui fut directeur du service de l'orientation et des bourses (DECOB) au ministère de l'éducation nationale sous le régime de Bédié ; Saliou Touré, professeur de mathématiques, alors ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans le gouvernement de Bédié emporté par le coup d'Etat de décembre 1999. Tous les trois sont encore en fonction comme enseignants chercheurs à l'Université de Cocody, mais aucun d'eux n'est d'ethnie bété : les deux premiers sont respectivement baoulé (ethnie de Bédié) et agni ; le troisième lui, est Sénoufo de Boundiali dans le Nord de la Côte d'Ivoire. Sous l'autorité académique de ces intellectuels de haute volée (et sans doute à leur initiative), notamment sous la direction de Saliou Touré, un ouvrage a été publié en 1996 avec pour titre *L'ivoirité ou l'esprit du nouveau contrat social d'Henri Konan Bédié*. Ce sont donc ces intellectuels et d'autres idéologues du PDCI qui ont conceptualisé et théorisé l'ivoirité, et en ont assuré la promotion au sein de la CURDIPHE, cellule universitaire dont la mission était justement de diffuser et de vulgariser les idéaux politiques de Henri Konan Bédié. Dans son ouvrage intitulé *Mon combat pour la patrie* (p 42) Geneviève Bro-Gébé, militante du PDCI et figure emblématique de la résistance patriotique, note à propos de l'ivoirité :

Le concept de l'ivoirité a été évoqué pour la première fois par M. Henri Konan Bédié, président de la République de Côte d'Ivoire de 1993 à 1999. Il a donné sa définition du vocable dans son discours-programme du 26 août 1995 tenu devant la Convention du PDCI-RDA réunie à Yamoussoukro.

Et l'auteur de citer Bédié :

A travers l'unité de la nation et de ses conditions essentielles : l'impartialité de l'Etat, le rééquilibrage entre les régions, la régionalisation, la réalisation d'une société moins inégalitaire et plus solidaire, ce que nous poursuivons, c'est bien évidemment l'affirmation de notre personnalité culturelle, l'épanouissement de l'homme ivoirien dans ce qui fait sa spécificité, ce que l'on peut appeler son ivoirité. Ce que nous aspirons à réussir, c'est une synthèse originale et féconde entre nos traditions et la modernité. Cette synthèse ne va d'ailleurs pas de soi et ce n'est

Les impostures du citoyen Kourouma ...

pas le pouvoir politique qui peut, à lui seul, la faire : c'est à l'ensemble des citoyens de la réaliser.

Telle que présentée ci-dessus par Bédié lui-même, du moins si l'on en croit G. Bro-Grébé, l'ivoirité qui se veut une philosophie politique et un projet de société n'a, a priori, rien d'une « poudrière identitaire » qui, pour bien des observateurs de la vie politique ivoirienne, serait la cause de la guerre en Côte d'Ivoire. Le récent entretien accordé par Bédié à *Jeune Afrique l'intelligent* cité par le quotidien ivoirien Notre Voie n° 2211 du mercredi 12 octobre 2005 (p 5) est, à ce propos, on ne peut plus instructif. A la question « Ne regrettez-vous pas d'avoir introduit ce concept de l'ivoirité qui a tant divisé les Ivoiriens ? » du journaliste Christophe Boisbouvier, la réponse de Bédié ne laisse aucun doute sur sa revendication du concept :

La façon dont il a été interprété ne dépend pas de moi. L'ivoirité n'a rien avoir avec la notion galvaudée que les gens brandissent à chaque fois. Il y a une ivoirité comme il y a une francité, une sénégalité ou une arabité. Tout le monde revendique une identité culturelle, et l'ivoirité est un concept fédérateur, pas un concept d'exclusion. Je vous mets au défi de citer une loi sur l'ivoirité, une carte nationale d'ivoirité ou un certificat d'ivoirité. Cela n'existe pas. C'est de la politique politicienne

A priori, Bédié est étranger à l'exploitation ultérieure faite du concept et qui le rend plutôt suspect, notamment en raison de l'exacerbation d'un certain nationalisme étriqué qui informe le concept version CURDIPHE. Dans sa parution hors série n°005 de septembre 2005 (p 11), le quotidien *Le Courrier d'Abidjan* rapporte, citant les auteurs de : *L'ivoirité ou l'esprit du nouveau contrat social d'Henri Konan Bédié* :

L'ivoirité est selon nous une exigence de souveraineté, d'identité, de créativité. Le peuple ivoirien doit d'abord affirmer sa souveraineté, son autorité face aux menaces de dépossession et d'assujettissement : qu'il s'agisse de l'immigration ou du pouvoir économique et politique(...). Pour construire un NOUS, il faut le distinguer d'un EUX. Il faut parvenir à établir la discrimination NOUS / EUX d'une manière qui soit compatible avec le pluralisme des nationalités (...). L'ivoirité apparaît comme un système dont la cohérence même la fermeture sur soi. Oui... fermeture. Fermeture et contrôle de nos frontières : veiller à l'intégrité de son territoire n'est pas de la xénophobie. L'identification de soi suppose naturellement la différenciation de l'autre et la démarcation postule, qu'on le

Djédjé Hilaire BOHUI

veuille ou non, la discrimination. Il n'est pas possible d'être à la fois Soi et l'Autre

Kourouma peut ne pas avoir eu connaissance ni de la CURDIPHE, ses attributions et missions, ni de la parution du manifeste de l'ivoirité précédemment cité. Mais cette hypothèse du reste peu probable ne saurait l'absoudre de sa mauvaise foi lorsque, tentant une falsification outrancière de l'histoire récente de la Côte d'Ivoire, il écrit :

Les Bétés sont fiers d'avoir plein d'ivoirité ; ils parlent toujours de leur ivoirité (ivoirité : notion créée par des intellectuels, surtout bétés, contre les nordistes de la Côte d'Ivoire pour indiquer qu'ils sont les premiers occupants de la terre ivoirienne). Quand on refuse on dit non (p16).

Mais pourquoi les Bétés haïssent-ils les Dioulas au point d'inventer spécialement pour eux un concept exclusionniste ? Birahima le sait et explique les raisons de la haine bété anti-dioula : « Les Bétés n'aiment pas les Dioulas comme moi parce que nous sommes opportunistes, versatiles et obséquieux envers Allah » (p 16).

A la vérité, l'ivoirité est un concept apparu dans un contexte de détresse sociale généralisée du fait des effets d'un chômage alors en croissance vertigineuse, de montée de tensions sociales, de mécontentement populaire mal contenu sur fond de contradictions politiques irrésolues depuis la disparition d'Houphouët. Qui plus est, l'imminence des élections présidentielles de 2000 dans un tel contexte d'insatisfactions collectives, avec une absence totale de lisibilité pour l'avenir dans une période où les grands repères de l'éthique politique n'étaient plus nettement identifiables, il était impérieux de trouver un thème suffisamment fédérateur pour réunir les conditions d'une réélection compromise. Que l'ivoirité ait pu servir à ce titre de concept *ad hoc* en faisant l'objet d'une exploitation politicienne de la part de Bédié, cela peut *a priori* sembler hors de caution. Ainsi, au sujet des velléités à la magistrature suprême de la Côte d'Ivoire d'un de ses adversaires de l'époque, le président Bédié ne s'est-il pas privé de livrer des informations dans son ouvrage *Les chemins de ma vie*. Il faut bien l'avouer, le récent développement dans la résolution de la crise ivoirienne, notamment l'autorisation dérogatoire d'une candidature extra-constitutionnelle, situe aujourd'hui à la fois sur l'importance et la forte présomption de crédibilité des informations qui avaient pu sembler fort suspectes alors :

Allassane Ouattara savait très bien que la mission qui lui avait été confiée exigeait qu'il ne se mêle pas des problèmes politiques,

Les impostures du citoyen Kourouma ...

d'autant qu'il n'était pas un citoyen ivoirien. Le président le lui avait dit et me l'avait confié, ainsi qu'à de nombreuses personnes ivoiriennes et étrangères(1999 : 149)

Cette conviction contre ce qui lui apparaît comme une imposture, Bédié l'affichera encore lors de son discours devant les parlementaires le 22 décembre 1999, c'est-à-dire deux jours avant le coup d'Etat qui l'a emporté et que Alassane a qualifié de « *révolution des œillères* » :

La nationalité, la citoyenneté, la démocratie et la souveraineté nationale sont les quatre côtés d'un carré magique qu'il nous faut défendre avec calme et détermination devant ces ingérences intolérables. Les cahiers du nouvel esprit (2004 : 38)

Ce sont là des faits de l'histoire récente de la Côte d'Ivoire qui témoignent bien de la paternité du concept de l'ivoirité, faits connus de tous et de Kourouma aussi. Mais le citoyen écrivain n'en a cure lorsqu'il fait dire à Birahima, péremptoire, que Bédié a plutôt fait « *sienne l'idéologie de l'« ivoirité »* ». Il définit ensuite celle-ci : « *L'ivoirité est le nationalisme étroit, raciste et xénophobe qui naît dans tous les pays de grande immigration soumis au chômage* » (p107). On le voit, Bédié est en pleine grâce auprès de Kourouma : non seulement il est étranger au surgissement du concept sur la scène politique ivoirienne (puisqu'il ne fait que s'approprier la notion après son invention) mais encore, il semble même complètement excusé de l'avoir empruntée, ce d'autant « naturellement » que les effets pratiques de l'idéologie sont tributaires, partout dans le monde, des conditions économiques désastreuses avec chômage à la clé, notamment « *dans les pays de grande immigration* ». Or la Côte d'Ivoire est un pays de grande immigration ; la conclusion se tire donc d'elle même : Bédié est presque innocent.

Par ailleurs, adepte d'un néo-négationnisme étonnant, le citoyen Kourouma semble lier les nombreux problèmes fonciers à la naissance de l'ivoirité en faisant délibérément l'impasse sur les conflits récurrents entre allogènes et autochtones ivoiriens d'une part, et entre autochtones eux-mêmes d'autre part, parfois entre les membres d'une même famille. Pour lui en effet, l'une des applications de l'ivoirité c'est de « *trouver de la terre aux Ivoiriens en spoliant les étrangers venus sous Houphouët-Boigny* » (p107). Rien d'étonnant dans ces conditions que les Bétés, géniteurs du concept en soient les meilleurs praticiens. Déposséder un Bukinabé (et sa famille) qui avait régulièrement acquis, par achat « *quinze ans plus tôt* » une terre à des Bétés, terre avantageusement mise ensuite en valeur

Djédjé Hilaire BOHUI

grâce au courage et à l'abnégation au dur labeur de l'acquéreur, quelle chiquenaude pour les ivoiritaires de bétés :

Il vivait bien avec les villageois. Il était devenu un Bété parlant le bété aussi bien qu'un Bété. Mais voilà qu'étaient arrivés l'ivoirité et la présidence de Gbagbo. Ses amis villageois étaient venus lui dire de partir, d'abandonner sa terre, sa plantation, tout ce qu'il possédait » (p 61).

Quelle fin sert une telle hypertrophie de la falsification ? C'est ici que se découvre la chaîne des causalités en ce qui concerne la survenue de la crise et qui permet, par inférence, d'en dénoncer le(s) coupable(s). Pour les observateurs de la scène politique ivoirienne, la crise est le résultat d'une *dérive ivoiritaire* et Kourouma adhère logiquement à cette prémisse argumentative en notant que « *l'ivoirité eut des conséquences qui menèrent à l'abîme* » (p107). En décrétant par la suite que l'ivoirité est la marque déposée des Bétés, le militant des droits des Dioulas musulmans originaires du Nord rend les Bétés responsables des graves événements survenus en Côte d'Ivoire du fait de l'ivoirité. Mieux ; dans la mesure où ils sont présentés comme des activistes de l'ivoirité, qu'ils en sont les défenseurs irréductibles, ils ne peuvent qu'être coupables. Qui plus est, un des leurs préside aux destinées du pays, et c'est sous son règne et son autorité morale que l'ivoirité a prospéré. Co-géniteur lui-même de l'ivoirité en tant que bété, Gbagbo apparaît donc comme un président parjure qui, au lieu d'être le garant de l'unité nationale, entretient plutôt la fracture sociale par les conflits inter-ethniques et religieux que fait naître l'ivoirité. Or un tel chef d'accusation devant l'histoire a été longtemps promu dans une certaine presse écrite en Côte d'Ivoire et ailleurs, soit explicitement, soit de manière insidieuse. Surtout, l'accusation a été entendue sur les ondes des radios internationales, notamment RFI qui l'a passée en boucle au lendemain de l'éclatement du conflit armé le 19 septembre 2002 et les jours suivants. Selon les rebelles, Gbagbo était « *le vrai problème de la Côte d'Ivoire* ». Une telle accusation assigne nécessairement l'accusé devant la communauté internationale et la conscience de l'humanité. Le résultat de cette campagne de diabolisation systématique, c'est la formation d'une coalition internationale pour « abattre » ce dictateur de Gbagbo avec son régime « fasciste », selon le très « avisé » et « ami des Africains » J. Chirac. Au-delà de la personne de Gbagbo, les conséquences d'une telle conspiration « bétéphobe » ont porté atteinte à l'image même de la Côte d'Ivoire, à son rayonnement en Afrique et dans le monde. Quel prestige peut-il rester à un pays où l'intolérance inter-ethnique prospère sous l'autorité morale et la complicité passive du président et les siens ? Quelle admiration et

Les impostures du citoyen Kourouma ...

confiance peut susciter un pays d'intolérance confessionnelle ? En mettant sa notoriété d'écrivain au service d'une propagande anti-bété, Kourouma devient le moyen d'authentification des anathèmes à l'encontre de la Côte d'Ivoire dont celui de pays d'épuration ethnique et génocidaire sous le régime de Gbagbo.

Pourtant, on aurait tort de croire qu'il n'y a que ce chef d'accusation à l'encontre des autorités ivoiriennes et de Gbagbo en particulier. Le scrutin d'octobre 2000 et l'élection de Gbagbo comme président est une autre idée force de ses détracteurs que reprend à son compte Kourouma en la valorisant à la fois comme la preuve de la non légitimité du président actuel, et la cause immédiate du conflit armé.

II - 3 Du scrutin d'Octobre 2000 et de l'élection de Gbagbo

Au terme d'un processus électoral douloureux pour tous les Ivoiriens, Gbagbo fut élu président de la République de Côte d'Ivoire. La prestation de serment eut lieu au cours d'une cérémonie publique et solennelle à laquelle fut convié le corps diplomatique accrédité en Côte d'Ivoire, et devant l'institution constitutionnellement compétente pour servir de garant moral à un tel acte d'une grande portée juridique et politique. C'est au cours de cette cérémonie d'investiture que le président élu de fraîche date qualifia les conditions de sa propre élection de « calamiteuses », en raison notamment des graves troubles sociaux et de nombreuses pertes en vies humaines. La version de Birahima est tout autre :

L'élection de Gbagbo à la présidence de la République en octobre 2000 fut... entachée d'irrégularités, dont les fraudes massives. Et Gbagbo, faute de candidats au long du processus, se proclama lui-même président et prit en main le destin du pays avant d'être officiellement élu (p 118-119).

A la page 121 de *Quand on refuse on dit non*, Birahima étonnant de mauvaise foi persiste et signe : « Après la fuite de Gueï, le pays n'est plus dirigé. Gbagbo se proclame président, s'empare du pouvoir à partir de l'ambassade de France » .

Un scrutin organisé sous un régime militaire par une structure technique et au cours duquel les candidats en lice dont Gbagbo étaient pour certains des outsiders, et pour d'autres, au mieux des challengers, de quel pouvoir pouvait disposer le candidat Gbagbo pour manipuler le suffrage par des fraudes que dénonce Kourouma ? Le seul candidat qui avait à la fois des raisons et les moyens de le faire, parce que disposant de tout l'appareil politique

Djédjé Hilaire BOHUI

avec ses pouvoirs connexes, c'était le général Gueï. Au demeurant, la Côte d'Ivoire et le monde entier se souviennent encore de la tentative de *hold-up* électoral qu'il a perpétrée et de la déferlante populaire patriotique qui l'en a empêché, le contraignant par la même occasion à un adieu dans le déshonneur. C'est à ces heures d'imposture avortée et de reddition de Gueï sous la pression de la rue que la direction du RDR fit passer le mot d'ordre d'une insurrection à ses militants visant à investir la rue pour y « *prendre le pouvoir* ». Était-ce politiquement responsable, convenant du point de vue éthique et philosophiquement avisé (l'attachement aux valeurs de la démocratie se présume dans le sigle RDR = Rassemblement des Républicains) de faire assiéger la rue par des militants dans une situation d'insurrection où l'armée était en quête de cohésion et de modèle ? Et surtout à un moment où les frères d'armes du général ex-communicé par la rue et tous ses obligés à qui le souvenir des privilèges d'un pouvoir d'Etat qui fut éphémère restait encore comme un cauchemar, et qui pouvaient s'estimer fondés à entreprendre des actes de vengeance ? Mais ç'eût été trop demander à Kourouma de feindre de condamner, même formellement, cette grossière forfaiture déjouée de la direction du parti de Dramane Ouattara. Que les forces de défense et de sécurité se soient rendu coupables d'actes de barbarie sur les populations civiles et d'exécutions sommaires, c'est ce dont personne ne peut douter pour les raisons précédemment évoquées. Il reste cependant que dans la situation globale de toutes les incertitudes où le pays fut au bord du chaos et de l'anarchie, chaque ethnie a eu son lot de souffrances et de martyrs dans la défense d'une certaine idée de la Côte d'Ivoire. Mais ce qui intéresse Kourouma, c'est le sort des « *boubous blancs* » (p 122) poursuivis « un à un jusque dans les concessions » par les forces de l'ordre. Que dire de « la nouvelle commission électorale... » qui aurait procédé à « *un nouveau décompte* » (p 122) des suffrages pour ensuite déclarer Gbagbo vainqueur de l'élection présidentielle ? Il ne s'agit que d'une pure affabulation, car à la vérité, une seule et même structure a eu en charge l'organisation pratique du scrutin de 2000 et la proclamation des résultats : la commission électorale indépendante (CEI). Ce n'est pas un détail non plus de préciser que la commission électorale indépendante était présidée par un professeur d'université « choisi par/ .../ le général Robert Gueï » lui-même, comme le rappelle Gomé Hilaire (2004 : 22). Si un candidat s'est auto-proclamé président, c'est bien le général Gueï. Cette cérémonie d'auto-proclamation sans gloire, le général Gueï l'a effectivement imposée aux Ivoiriens abasourdis après qu'il a suspendu la communication progressive des résultats

Les impostures du citoyen Kourouma ...

par la commission électorale, et qu'il en a intimidé les membres aux fins de les obliger à inverser la tendance des résultats partiels et *a fortiori* définitifs. Honoré Guié, alors président de cette commission vivait encore au moment où Kourouma écrivait son livre, et il vit toujours. On ne peut donc invoquer un déficit d'information à la décharge de l'écrivain qui a vécu ces événements comme tous les Ivoiriens. Il s'agit donc d'une volonté délibérée de falsifier l'histoire pour des intérêts partisans. Pour l'objecteur de conscience censé astreint au principe d'impartialité et à la probité intellectuelle par son statut d'écrivain, rien n'aurait dû justifier un tel parti pris de contre vérités grossières et de forfaitures sans nom.

Conclusion

Comme d'autres cadres d'expression, le roman est le lieu de construction et de promotion de l'idéologie du romancier. Ainsi l'œuvre peut-elle permettre de diffuser l'opinion de son auteur sur les grands principes humanistes, les valeurs universelles et les luttes visant à la prospérité de l'humanité. A ce titre, l'écrivain est assurément un combattant des droits de l'homme et du bien être social, notamment lorsque la défense de ces principes moraux se situe à une échelle universelle. Mais le roman peut aussi servir à la défense et à la promotion d'intérêts partisans. Alors, le mérite de l'auteur est grand de s'affranchir des servitudes de désir légitime de reconnaissance des droits de sa communauté en faisant preuve de probité intellectuelle et de bonne foi. Cela est surtout vrai si l'on songe à la fonction prométhéenne de l'écrivain, notamment lorsqu'il jouit d'une notoriété établie. Par son témoignage à travers des faits de discours portant sur des faits sociaux avérés mais travestis de manière grotesque, Kourouma donne la preuve dans *Quand on refuse on dit non* qu'un grand écrivain peut aliéner sa conscience des principes de réhabilitation et d'honnêteté, dès lors qu'il est assujéti aux considérations partisanses de type ethnique et religieux. Parce que la défense des intérêts des Dioulas musulmans originaires du Nord s'est faite dans une hypertrophie totale des frustrations et humiliations et des pertes en vies humaines certes réelles, et que surtout l'on a droit à la pure désinformation abjecte, le plaidoyer en faveur des victimes apparaît en définitive comme une anti-discrimination ethno-religieuse discriminante et « bétéphobe ». En choisissant l'option des omissions volontaires et la désinformation, en accréditant la thèse de la victimisation des

Djédjé Hilaire BOHUI

Dioulas musulmans originaires du Nord, *Quand on refuse on dit non* veut susciter un processus compassionnel en faveur des « pauvres victimes ». Une telle finalité, même implicite, ne peut qu'écorner l'image de la Côte d'Ivoire et disqualifier politiquement les autorités ivoiriennes. Quant au style, ainsi que les principales caractéristiques en ont été proposées infra, il reste dans la continuité voulue par Kourouma depuis ses productions antérieures. Toutefois, la préoccupation communautariste a passablement édulcoré la *prévalence* de la truculence, le niveau de déploiement de cette verve naguère si entraînante. Et ce n'est sans doute pas le moindre des regrets pour les admirateurs de l'écrivain.

Bibliographie sommaire

Ouvrage de base

Kourouma Ahmadou. *Quand on refuse on dit non*, Paris : Seuil, 2004.

Autres éléments de bibliographie

Aïko Ziké, Dédi Séri, Koudou Kessié (2004). « Les héritiers d'Houphouët-Boigny dans la crise ivoirienne », in *Pour comprendre la crise ivoirienne*, Coll. Les Cahiers du Nouvel Esprit, Abidjan, Dem Ch'imprim, 2004.

Bédié Konan Aimé Henri. *Les chemins de ma vie*, Paris : Plon, 1999

Bro-Grébé Geneviève (2004). *Mon combat pour la patrie*, Abidjan : PUCI.

Gbato Guillaume (2005). « Bédié revendique toujours l'ivoirité et dédillonne Ouattara » in *Notre Voie* n° 2211 du mercredi 12 octobre.

Gomé Gnohité Hilaire. *Le Rempart*, Abidjan : Institut éco-projet, 2004.

Kerbrat-Orecchioni Catherine (2001). *Les actes langage dans le discours*, Paris : Nathan/ VUEF, 2001.

Merle Pierre. *Le lexique du français tabou*, Paris : Seuil, 1993.